



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE ————— DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	L'an deux mille vingt-six Le 05 juin à 18h30 Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Rognaix en séance publique sous la présidence de Madame Monique NAGORNY, Maire
Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 7 Votants : 8 Pour : 8 Contre : Absentions :	Etaient présents : Stéphanie BENIER, Benoit CHAMIOT-MAITRAL, Coralie CUVILLIER, Joël GACHET, Olivier HAZARD Véronique LEGER, Monique NAGORNY Excusés : Virginie BOEBAERT (pouvoir à Monique NAGORNY), Thomas MAIRE DU POSET, Meghane PERROUX Absent : Salvatore OLIVA qui ne peut participer au vote du fait de sa nationalité
Date de convocation : 31/05/2026 Date d'affichage : 08/06/2026	Absent : Salvatore OLIVA qui ne peut participer au vote du fait de sa nationalité Formant la majorité des membres en exercice Stéphanie BENIER est élue secrétaire de séance

Délibération n°2026-30**Objet : Désignation des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le code électoral, notamment ses articles L.280 à L.293 et R.131 à R.148 ;

Vu le décret n°2026-301 en date du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2026-24 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue du renouvellement de la série n°2 du Sénat du 27 septembre 2026 ;

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation du délégué et de ces suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Conformément aux dispositions réglementaires, il est procédé à l'élection au scrutin secret.

Après dépouillement des votes, les résultats sont les suivants :

➤ Délégué titulaire :

- Madame Monique NAGORNY élue déléguée du Conseil Municipal pour participer à l'élection des sénateurs.

➤ Délégués suppléants :

- Madame Stéphanie BENIER, 01^{er} suppléante
- Monsieur Benoit CHAMIOT-MAITRAL, 02^{ème} suppléant
- Madame Coralie CUVILLIER, 03^{ème} suppléante

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND** acte des résultats de l'élection du délégué titulaire et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- **AUTORISE** Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exclusion de la présente délibération et à la transmission des résultats aux services de l'Etat.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Monique NAGORNY

